

[marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Ville de Lucé (28)  
5 Rue Jules Ferry

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

28110 Lucé

### Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Commune de Lucé (28), Florent GAUTHIER, 5 Rue Jules Ferry, 28110 Lucé, FRANCE. E-mail : marches.publics@ville-luce.fr.

**Adresse(s) internet**Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

### Description du marché

**Objet du marché**

Travaux ponctuels d'entretien de la voirie publique et privée communale

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45233141

**Lieu d'exécution**

Ville de Lucé 28110 LUCE

Code NUTS : FRB02

### Caractéristiques principales

La procédure de passation est celle du marché à procédure adaptée en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 à 7 du Code de la commande publique.

Cette consultation est passée en application des articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique relatif aux accords-cadres à bons de commande, avec montant minimum et avec montant maximum.

La présente consultation est passée en lot unique pour les raisons suivantes :

le pouvoir adjudicateur n'est pas en mesure d'assurer par lui-même les missions d'organisation, de pilotage et de coordination et la dévolution en lots séparés est de nature à rendre techniquement plus difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. Une clause sociale d'insertion professionnelle figure au présent marché.

Les modalités d'exécution de la clause sociale d'insertion professionnelle figurent à l'article 5.2 du C.C.A.P. du marché.

**Type de marché**

Travaux : Exécution

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

Les montants minimum et maximum de commande sont indiqués au C.C.A.P. du marché.

**Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :**

Le marché est reconductible tacitement une fois deux ans sans que sa durée maximale ne puisse excéder quatre ans, soit jusqu'au 31 janvier 2025.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui****Des variantes seront prises en considération : Non****L'avis implique un marché public.****Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

A compter du : 01 février 2021. Jusqu'au : 31 janvier 2023.

### Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Lundi 16 novembre 2020 - 16:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre****Durée en jours : 120** (à compter de la date limite de réception des offres).

### Conditions relatives au marché

**Cautonnement et garanties exigés :**

Une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Les travaux, objet du présent marché, seront rémunérés dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 EUR.HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Le marché sera conclu avec une entreprise individuelle ou un groupement d'entreprises. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.****L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui**

Une clause d'insertion sociale figure à l'article du C.C.A.P. du marché.

**Conditions de participation****Critères de sélection des candidatures :**

Garanties et capacités techniques et financières  
Capacités professionnelles

**Situation juridique - références requises :**

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L. 5212-4 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (les entreprises de moins de 20 salariés en sont exemptées) ;

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique.

**Capacité économique et financière****Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

- Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

**Capacité technique****Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

### **Autres renseignements**

#### **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

2013002

#### **Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

Les candidats répondront obligatoirement de manière électronique en se connectant au profil acheteur : <http://www.c-chartres-marches.fr>, à l'annonce correspondante.

#### **Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite 10 jours au plus tard avant la date limite de remise des offres uniquement par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse URL suivante :

<http://www.c-chartres-marches.fr>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

### **Procédures de recours**

#### **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 023877590. URL : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

#### **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Greffe du tribunal administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 023877590. URL : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

### **Date d'envoi du présent avis**

16 octobre 2020